

**De:** HOUDEBINE Beatrice  
**Envoyé:** mardi 17 mars 2020 10:56  
**À:** DUHAMEL Philippe  
**Cc:** DOUARD Marianne; ODOBEY Gwenaelle; WALLER Laurent; SEGALEN Loic; VAIRON Marie-Josee; POIRIER Bernard; VENTER Patrick  
**Objet:** [COVID-19] L'UNSA est inquiète des mesures de TDMS

M. Le Directeur,

L'UNSA est inquiète des mesures de TDMS que vous avez prises contre la propagation du virus et qui nous ont été annoncées hier en CSE extraordinaire.

En effet, ces mesures nous semblent contradictoires avec les préconisations gouvernementales qui demandent à chacun dans la mesure du possible de rester confiné chez soi. Or vous avez décidé d'exposer les salariés en 2 équipes en obligeant même ceux qui peuvent travailler de chez eux à venir sur leur site, en rallongeant de plus leur plage horaire.

Nous pouvons comprendre votre préoccupation économique, mais comme le gouvernement français l'a promis, une aide financière aux entreprises quelle que soit sa taille sera octroyée permettant ainsi de ne léser ni l'entreprise ni les salariés.

D'autres grands Groupes industriels à l'image de PSA, Renault ou Michelin, ont décidé de suspendre leur activité pour 15 jours afin de freiner le plus efficacement possible cette pandémie. L'UNSA demande que TDMS mette en oeuvre ces mêmes mesures radicales rapidement afin de participer activement à la santé publique et afin de protéger ses salariés. Nos clients étant dans la même situation face à ce fléau, ils ne seront certainement pas défavorisés si Thales ferme 15 jours.

Bien cordialement,  
Béatrice HOUDEBINE  
DS UNSA

---

**De:** HOUDEBINE Beatrice  
**Envoyé:** mercredi 18 mars 2020 12:24  
**À:** VAIRON Marie-Josee  
**Cc:** ODOBEY Gwenaelle; SEGALEN Loic; POIRIER Bernard; VENTER Patrick  
**Objet:** [COVID-19] L'UNSA réitère sa demande du respect des consignes sanitaires de confinement

**Importance:** Haute

Madame la Directrice,

Faisant suite au message envoyé mardi 17 mars à la Direction de DMS et dont vous étiez en copie, l'UNSA réitère sa demande d'une fermeture totale au minimum semaines 12 et 13, d'une part afin de respecter les consignes sanitaires gouvernementales pour endiguer la propagation du virus, et d'autre part afin de protéger les salariés de notre établissement et leur famille.

Nous savons tous que nous sommes dans la phase où le virus gagne de façon massive l'ouest de la France, le milieu hospitalier brestois mettant en oeuvre des mesures colossales. Outre l'impact sur l'image de marque de THALES, il ne serait pas souhaitable que THALES entretienne un foyer de contamination.

Au nom de tous les salariés dont vous êtes responsable, l'UNSA vous demande de renoncer à imposer une quelconque présence sur site exposant inévitablement les salariés dès lors qu'ils doivent se déplacer hors de leur lieu de confinement. Par ailleurs, une fermeture de plus de 14 jours facilitera la désinfection de l'ensemble du site et permettra une reprise rapide et efficace de l'activité.

Bien cordialement,  
Béatrice HOUDEBINE  
DS UNSA